

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 10 Octobre

## EN CHINE

L'Extrême-Orient paraît, à cette heure, devoir devenir d'ici peu le théâtre d'événements forts graves.

La guerre sino-japonaise a marqué l'ouverture d'une ère nouvelle, et l'on peut dire qu'à dater de ce moment tout un monde est sorti de sa séculaire immobilité.

La Chine elle-même vient d'entrer dans une voie politique nouvelle, en acceptant l'ultimatum que venait de lui signifier l'Angleterre et que cette puissance avait appuyé par une imposante concentration de son escadre. Trois de ses croiseurs et deux de ses canonnières attendaient dans le Yantsé l'ordre de menacer Nankin ; quatre autres croiseurs et un aviso, avec l'amiral Buller en personne, étaient mouillés devant le barrage de Woo-Sung ; une canonnière enfin gardait le port de Shanghai : il n'en a pas fallu davantage pour persuader au Tsong-li-Yamen que le Foreign-Office n'entendait plus la plaisanterie.

Déjà a paru dans le journal officiel de Pékin le décret impérial qui frappe de dégradation le vice-roi du Sse-Tchouan, Liou-pin-Tchang, instigateur des massacres, et qui avertit les autres gouverneurs que leur ancien collègue ne pourra plus occuper aucun rang dans l'administration. C'est sans doute là le résultat le plus clair et le plus immédiat de l'ultimatum ; mais il est permis de se demander s'il n'aurait pu être obtenu à moins de frais. On sait, en effet, par une dépêche du ministre des Etats-Unis à Pékin, qui date de trois jours, que le décret de dégradation communiqué à notre représentant, était annoncé et qu'on l'attendait comme un résultat de l'enquête française sur les émeutes de Tchong-Fou, capitale du Sse-Tchouan. L'action de l'Angleterre n'aurait donc fait que hâter la solution d'un conflit que d'autres avaient travaillé à dénouer.

Ce n'est pas ce qu'elle semble croire, si l'on en juge par le ton de ses journaux, mais leurs expressions de triomphe sont peut-être exagérées à dessein pour dissimuler le regret que le parti de la paix et de la modération l'ait emporté dans les conseils de l'empereur Kouangsu, privant ainsi lord Salisbury de l'occasion d'un coup de force qui eût pu rétablir le prestige britannique, singulièrement diminué par la politique de son prédécesseur.

Nul ne prétendra assurément, comme le remarque le Temps avec beaucoup de raison, que l'Europe doive assister impassible à des explosions de sauvagerie comme celles qu'ont tolérées et parfois encouragées de hauts fonctionnaires provinciaux. Dans de pareilles conjonctures, le monde civilisé se sent un, et ce vieux mot de « chrétienté » qui apparaît trop souvent dépouillé de toute signification, prend pour un instant une force et une vitalité nouvelles. Il n'y a plus de diplomates et de missionnaires, de catholiques et de protestants, il n'y a plus de nationalités rivales, en présence de certains excès de la barbarie orientale, il y a la cause de l'humanité.

Mais, si les puissances qui sont intervenues énergiquement en faveur de cette cause dans les négociations ouvertes pour modifier le traité de Simono-Seki, éprouvaient quelque étonnement de la soudaine décision de l'Angleterre, il faut avouer que leur surprise serait bien explicable. Outre que la nation qui a doté la Chine du fléau de l'opium n'est pas la mieux placée pour lui parler au nom de la justice et de la morale, on l'a vue se dérober à ses responsabilités, se tenir systématiquement à l'écart du concert européen, dans une occasion où son concours eût été particulièrement bien venu et désirable.

L'Angleterre n'a pas voulu recueillir les fruits de son indifférence. Voyant certains de ses fonctionnaires, tel le consul de Fou-Tchéou, vivement pris à partie par leurs propres compatriotes à cause de leur inertie, exclue elle-même de l'enquête des Etats-

Unis, à laquelle coopère activement le Tsong-li-Yamen, constatant enfin que la France, après avoir exercé une action diplomatique continue, obtenait pleine satisfaction et que l'Allemagne recevait les assurances demandées pour la sécurité des missions établies aux environs de Swatou, elle a brusquement cessé de tergiverser... et peut-être qu'elle a dépassé le but.

Mais de quelque manière que la Chine ait été amenée à composition, tous les amis de la paix ne peuvent que se réjouir de ce qu'un conflit grave ait été évité, grâce à sa prompte soumission. A vrai dire, elle eût mal choisi son moment pour s'aliéner l'Europe entière, dans une question où les intérêts de cette dernière sont forcément solidaires et lorsqu'à la difficulté de s'acquitter de ses dettes de guerre envers le Japon, s'ajoute pour elle la menace de véritables cataclysmes à l'intérieur.

Déjà les Doungans ont, dit-on battu les troupes impériales envoyées pour les faire rentrer dans l'ordre, massacré 3,000 soldats chinois et un général, bras droit du commandant en chef. Les voici maîtres de Lan-Tchéou, capitale du Kan-Sou, et de toute la région s'étendant entre cette ville, la Grande Muraille et la frontière tibétaine.

Fait à noter : ces rebelles ne feraient subir aux missionnaires français ou belges, ni aux habitants des pays qu'ils conquièrent, aucun des mauvais traitements qui sont l'accompagnement obligé d'une entrée en campagne des troupes chinoises.

Encore faut-il ajouter que ce grand mouvement insurrectionnel, quoique unique en importance, n'est pas un fait isolé. Les émeutes anti-chrétiennes des environs de Swatow sont considérées par les autorités compétentes, comme un simple épisode du complot anti-dynastique tramé par des lettrés dans la province du Fou-Kien, et l'on sait de reste qu'à bien d'autres places, les sociétés secrètes font de la propagande pour des candidats mogols à la succession de Kouangsu.

Tout ce qu'on peut souhaiter à ce malheureux souverain, c'est qu'il n'oublie pas trop tôt sa cruelle expérience de l'année dernière, et qu'il trouve dans son entourage un appui suffisant pour rétablir l'ordre à l'intérieur de ses Etats, sans compromettre l'harmonie de ses relations extérieures.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### La Rentrée du Parlement

En prévision de la rentrée du Parlement, fixée au 22 octobre, le gouvernement s'est occupé hier, au Conseil des ministres, de diverses questions qui semblent devoir occuper les premières séances de la session d'automne.

Sur la question budgétaire, le gouvernement n'avait à prendre aucune décision nouvelle : il attend que la Commission du budget, qui à partir d'aujourd'hui jeudi doit tenir deux séances par jour, ait abouti à des conclusions définitives pour se mettre de nouveau, s'il y a lieu, en rapport avec elle au sujet de l'équilibre budgétaire.

Il paraît certain que le rapport général de M. Cochery, qui en tous cas sera prêt pour la fin du mois courant, pourra être soumis à la Chambre dès l'ouverture de la session. Toutefois, comme l'impression et la distribution de ce rapport exigeront plusieurs jours, c'est sans doute par la discussion de la réforme des droits de succession que la Chambre commencera l'examen des questions qui se rattachent au budget de 1896.

On sait que cette réforme doit produire une recette qui oscille suivant les divers systèmes entre 12 et 13 millions, et dont il doit être fait état dans le prochain budget.

La discussion de la réforme des successions sera précédée d'un débat sur diverses interpellations que le gouvernement est décidé à accepter pour les premières séances de la rentrée.

Il compte notamment répondre sans retard aux interpellations annoncées sur les affaires de Madagascar et sur la grève de Carmaux.

### 40 millions d'économies budgétaires

L'œuvre de la commission du budget commence à se dessiner, en ce qui concerne les réductions de dépenses.

Avant les vacances, la commission avait opéré dix millions de réductions sur les ministères qu'elle avait examinés alors ; ceux de la justice

Malheureusement l'impétuosité de l'ouragan était telle que les efforts réunis de l'équipage n'y put parvenir.

Malgré les encouragements de leur frère, les gars s'épuisaient en vaines tentatives.

— Il nous faudrait quelqu'un pour nous aider, gémissaient-ils, les bras tendus à se rompre sur le cordage.

Cet aide qu'ils réclamaient, Fanch ne pouvait le leur donner, car en abandonnant sa barre il augmentait le péril.

— Je peux les aider, moi, fit Dréo.

Fanch le retint presque brutalement, en lui disant d'une voix qui trembla :

— Reste là, malheureux !...

Et plus bas il murmura :

— C'est le Cam qui devrait être là !...

Il fallait agir cependant...

— Encore un effort, frères, cria-t-il une dernière fois, et nous sommes...

Une montagne d'eau soulevée par la foudre peut-être, s'abattit sur les Saints-Anges.

Fanch, renversé par le choc, se cramponna à sa barre pour n'être pas emporté...

Puis l'obscurité...

Quand il se releva, il étendit la main pour saisir son jeune frère... La place était vide...

Il appela

— Dréo, mon frère, Dréo, où es-tu ?

Personne ne répondit.

La barque continuait sa course folle.

— Dréo, Dréo ! cria-t-il encore.

Même silence.

Abandonnant sa barre, il marcha à tâtons dans la barque. L'eau lui veuait aux genoux ; il avan-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 22

## LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BREMOND

PREMIÈRE PARTIE

L'équipage des « Saints-Anges »

XIV

Il insistait... ému à la vue de cette vieille femme agenouillée sur la pierre, trempée, les vêtements ruisselants... grelottante sous le vent.

— Partez, je vous promets de courir chez vous, dès que les gars reviendront... Partez... Voyons, madame Gueguen, m'entendez-vous.

Docement il la poussait par l'épaule. Un éclair qui sillonna le ciel lui montra son visage contracté par une atroce douleur.

Et, comme si elle n'avait rien entendu des paroles du passeur, la vieille Meré répéta :

— Que font donc mes gars ?

XVI

Depuis de mortelles heures l'équipage des Saints-Anges luttait au large contre une mer démontée.

Aux premiers indices de la tempête, les gars avaient tenté de rallier le port en fuyant le vent, mais bientôt, débordés par l'intensité de l'ouragan, ils durent y renoncer.

Fanch comprit que le plus sûr était de gagner le

large, pour éviter les écueils, et de se maintenir, coûte que coûte, sur la haute mer, en attendant le retour de l'accalmie.

Sur son ordre, la barque vira et, par des bordées multipliées, s'éloigna des dangereux rochers de la côte.

Délivrés de l'effrayant souci des récifs, il ne restait plus aux gars qu'à se garer des coups de mer, en louvoyant dans les mêmes parages, choses aisées pour des marins aguerris comme ceux des Saints-Anges. Attentifs à leurs postes respectifs, chacun d'eux faisait son devoir, exécutant avec rapidité les ordres du chef.

Debout à sa barre, plein de sang-froid, malgré le danger croissant, Fanch tout entier à la tâche terrible qui lui incombait, s'inspirait des sages conseils du vieux Gueguen pour maintenir les Saints-Anges au milieu de la mer en furie. Il avait placé près de lui le petit Dréo, et lui parlait sans cesse pour le rassurer.

— Je n'ai pas peur frère, disait l'enfant... Pendant plusieurs heures les Saints-Anges ne quittèrent pas les mêmes eaux, obéissant aux différentes variations des vents tantôt s'éloignant, tantôt revenant.

Sans essayer de lutter, on opposait à l'ouragan une inertie voulue ; ne pas s'approcher de la côte, était le point essentiel.

La barque portée sur la cime des vagues monstrueuses, plongeait tout à coup dans un gouffre noir, comme prête à s'engloutir.

A tous moments d'énormes paquets de mer la balayaient dans toute sa longueur, la remplissant à demi.

— Tenez-vous ferme, frères, disait Fanch quand

il voyait venir une de ces montagnes d'eau.

Et, de son bras libre, il serrait Dréo contre sa poitrine, pour lui faire un rempart de son corps.

— Je n'ai pas peur, Fanch, disait toujours l'enfant...

La nuit se fit plus épaisse ; au travers de la pluie tombant en nappes serrées, il fut bientôt impossible de se distinguer d'un bout à l'autre de la barque.

Pour s'assurer que chacun occupait son poste, Fanch, criait de minute en minute le nom de ces frères, qui devaient lui répondre.

Et c'était chose lugubre que les appels sans cesse répétés de ces voix fortes, jetés au milieu de la tempête !...

Vers le milieu de la nuit, l'orage atteignit son paroxysme ; l'horreur redoubla d'intensité ; la barque couchée sous une effrayante rafale, fut entraînée par une course vertigineuse, dans la direction de la côte.

L'équipage courait à une mort certaine.

Chaque minute la rapprochait du phare Saint-Pierre, dont le feu devenait plus brillant, et déjà on percevait l'épouvantable fracas des lames sur les rochers, ou les Saints-Anges allaient inévitablement se briser...

Mais Fanch veillait.

— Pare à virer, cria-t-il à pleins poumons. Abattez les voiles !...

L'ordre aussitôt exécuté, la barque ralentit sa marche et n'obéit plus qu'au courant qui la poussait encore vers le phare...

D'un coup de barre, Fanch mit la barque bout à vent, en donnant l'ordre de hisser la grande voile.

des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, des affaires étrangères et de l'instruction publique.

Depuis la rentrée du 23 septembre dernier, elle a réduit le budget de la guerre de 27 millions.

Enfin, sur le budget des colonies, dont l'examen est actuellement en cours, 3 millions d'économies sont proposés par le rapporteur et seront sans doute acceptés par la commission.

De sorte qu'à la date actuelle, la commission a déjà réduit de 40 millions les propositions de dépenses présentées par le gouvernement.

Il est à prévoir toutefois que ce chiffre ne pourra guère être dépassé. Il semble, en effet, difficile d'introduire des réductions dans les ministères restant à examiner, notamment la marine, les postes et télégraphes en particulier, tout l'effort des rapporteurs et de la commission sera consacré à éviter que les crédits de 1895 soient dépassés.

Mais, même dans ce cas, il y a lieu de se féliciter de ce que la commission ait pu introduire 40 millions d'économies dans le budget de 1896. Cela facilitera beaucoup l'établissement de l'équilibre.

**Le budget des colonies**

Sur le chapitre des subventions au service local des colonies, le rapporteur a fait connaître que le ministre des colonies, en dehors des chiffres du budget et de la lettre récente du président du Conseil, demandait une augmentation de 700,000 fr., destinée au Congo.

A ce propos, la Commission a examiné la question des concessions d'énormes étendues de terrains, avec une sorte de délégation de la souveraineté de l'Etat qui ont été accordées en ces derniers temps.

**Les dettes de la France**

Lorsque le contribuable reçoit les feuilles de perception d'impôts, d'une variété si grande qu'on a été obligé de mettre administrativement à contribution toutes les couleurs du prisme, il se demande presque toujours pour quelle cause le chiffre de perception augmente chaque année.

La statistique suivante donnera aux contribuables l'explication de ce fait dont il se plaint, en lui montrant les dettes de la France et le chiffre énorme des intérêts qu'il faut payer.

Le budget de 1895, spécial au ministère des finances, indique que la France a payé 1,219,388,262 francs pour l'intérêt de la dette consolidée, de la dette remboursable à terme ou par annuités, de la dette viagère; mais ce chiffre énorme ne dit pas quel est le capital que représente cette somme et le montant de la dette flottante. Nous trouvons ces renseignements dans le budget établi par M. Georges Cochery.

Le montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 1894 s'élevait à 31,035,252,522 fr. y compris la dette flottante qui s'élevait à cette même date à 1,146,889,547 fr., mais ce n'est là qu'une partie, — la plus grosse, il est vrai ! — des charges qui pèsent sur les contribuables. Aux dettes de l'Etat, il faut ajouter celles des départements et des communes, ce qui motive le vote des centimes additionnels. Or, le montant de ces dettes départementales et communales atteint près de trois milliards et demi, soit un dixième des dettes de l'Etat.

Nous relevons dans le bulletin de statistique du ministère des finances, les indications sui-

çait librement cependant, car les agrès, les filets, les cordages, barriques et paniers tout avait disparu.

Et toujours il appelait :

— Mon frère, répond-moi.

Une épouvante atroce le secouait. Pourquoi ce silence persistant ?... On ne l'entendait donc pas ?...

Maintenant, c'était ses autres frères qu'il appelait.

— Guillaume... Corentin... où êtes-vous ?

Le courant poussait toujours la barque qui se rapprochait de plus en plus des rochers.

— Marc... Yves... mes frères... criaient sans cesse le malheureux.

Sa voix s'agonisait à mesure que ses mains étendues, tatonnaient dans le vide.

— Répondez... par pitié !

Il était arrivé à l'avant de la barque; une traînée de feu au ciel l'éclaira, les gars n'y étaient plus !...

Il poussa un cri déchirant... et resta terrifié.

Les Saints-Anges n'étaient plus qu'à quelques mètres des rochers...

Mais que lui importait le danger ! Désespéré, fou, les mains crispées sur sa tête en feu, il était tombé à genoux, répétant sans cesse :

— Yves ! Guillaume ! mes frères... Dréo ! tous, tous perdus ! mon Dieu !

Un choc épouvantable le fit culbuter. La barque venait de toucher.

La violence fut telle qu'elle s'ouvrit subitement, dispersant ses débris épars de tous côtés.

.....  
Fanch évanoui fut précité !

vantes relatives aux départements de notre région :

En groupant toutes les dettes, on arrive au chiffre respectable de 34 milliards 486 millions 168,647 francs et dans ce total ne sont pas comprises les dettes de l'Algérie et des autres colonies françaises.

**Le rajeunissement des cadres**

Les rapports des inspecteurs généraux de l'armée commencent à arriver au ministère de la guerre. Ils auront été dépouillés d'ici à la Toussaint, de façon à permettre aux différentes commissions d'avancement de commencer leurs travaux dès le 5 novembre.

La commission des commandants de corps d'armée sera présidée par le général Sausser.

Des constatations qui ont été faites pendant les manœuvres, on peut s'attendre à une accentuation en faveur du rajeunissement des cadres d'officiers supérieurs. Les membres de la commission supérieure ont la prérogative de pouvoir remanier toutes les listes d'aptitude des colonels, des généraux de brigade et des généraux de division n'ayant pu être nommés dans le courant de l'année. On verra des candidats nouveaux, forcément moins âgés, être intercalés sur la liste et prendre la tête de liste.

**Les conducteurs des ponts et chaussées**

Lyon, 7 octobre.

Le ministre des travaux publics est arrivé avant-hier à 9 heures 10, au banquet des conducteurs des ponts et chaussées qui se donnait dans un restaurant de la place des Terreaux.

M. Givoiset, président, s'est fait l'interprète des appréhensions causées aux conducteurs des ponts et chaussées par le projet de fusion des services de voirie.

Jamais, a répondu M. Dupuy-Dutemps, le gouvernement n'a entendu sacrifier un corps dans lequel se trouvent des hommes éminents. Si l'on est dans une période de transition, les intérêts actuellement en présence n'en seront pas moins garantis, les intérêts futurs pas moins assurés. Le ministre ajoute que la fusion en question a été par lui longuement étudiée et de très près. S'il la désire, il ne veut pas la faire tout de suite, mais par échelons, et il veut encore moins porter atteinte aux droits acquis. La fusion des services de voirie se fera toute seule dans les départements où ces services sont déjà assurés par les conducteurs des ponts et chaussées; dans les autres, elle ne se fera qu'au fur et à mesure des vacances; ensuite les départements pourront choisir comme ils l'entendent les agents voyers, mais il reste entendu que le grade de conducteur des ponts et chaussées dispensera de tout examen pour obtenir l'emploi d'agent voyer.

M. Dupuy-Dutemps constate le cas où la position de conducteur des ponts et chaussées ne correspond pas aux services rendus, et regrette les circonstances dans lesquelles des serviteurs blanchis sous le harnais ont à subir les ordres des jeunes gens. A cette situation il s'efforcera de remédier en favorisant le développement des initiatives et la spécialisation des aptitudes. Il provoquera la révision du décret de 1850 de façon à rendre plus facile l'accès des hauts grades aux conducteurs des ponts et chaussées.

En quittant ces hôtes, qui l'ont chaudement acclamé, M. Dupuy-Dutemps est rentré directement à son hôtel.

**XVII**

Le soleil se leva radieux au lendemain de cette nuit terrible.

Comme par enchantement, le ciel presque instantanément nettoyé et les derniers nuages disparurent à l'horizon aux premières lueurs du jour naissant.

Avec la même rapidité qu'elle était venue, la tempête s'éclipsa. La nature a de ces soubresauts, et la main du Maître qui la régit, en change subitement l'aspect, comme pour faire éclater sa toute-puissance.

La transformation s'opéra complète.

Après le décor lugubre, le tableau riant et ensoleillé.

Au vent furieux succédait une brise chaude.

Les cris apeurés des oiseaux de mers s'éteignaient, remplacés par les gazouillements joyeux des allouettes, saluant l'astre éclatant.

Un bourdonnement d'insectes s'éleva sur la campagne entière, semblable au soupir de soulagement que pousse le dormeur réveillé après un effrayant cauchemar.

Sur les rochers déjà secs, les goélands en bandes serrées étendaient au soleil leurs ailes mouillées, regardant de leurs gros yeux noirs cette mer si terrible tout à l'heure, calme maintenant.

La tempête avait rejeté sur la grève des amas de goémons et d'herbes marines, qui séchaient avec un petit bruit crépitant, et plus loin, dans les champs, les herbes couchées par l'affreuse rafale, se redressaient sous les chaudes caresses d'une belle matinée de printemps.

Concert général de la nature entière, en l'honneur du Très-Haut...

**L'Expédition de Madagascar**

**Le camp de Farafate**

On sait que le contre-amiral Bienaimé a reçu l'ordre de dégager la route de Tamatave à Tananarive, afin d'assurer de ce côté le ravitaillement de la colonne du général Duchesne à Tananarive.

Il doit s'occuper de déloger les Hovas du camp retranché de Farafate, situé à quelques kilomètres ouest de Tamatave et où, depuis le mois d'août, les Hovas ont exécuté des travaux importants. On n'a pas oublié que, le 26 juin, les obus de notre artillerie firent sauter la poudrière au cours d'une démonstration.

L'action décisive sera, cette fois, exécutée par une action d'ensemble des bâtiments de la division navale de l'océan Indien, de la garnison de Tamatave, renforcée d'éléments amenés, par l'amiral Bienaimé, de Diégo-Suarez et des compagnies de débarquement.

Comme la garnison de Tamatave, qui est sous les ordres du colonel Giovellina, a été très éprouvée, l'avis de *Papin*, qui se trouvait le 25 septembre à Zanzibar, a dû recevoir à ce moment l'ordre d'aller prendre des troupes de renfort à la Réunion.

L'amiral ne devait commencer ses opérations que quand il aurait tout son monde sous la main.

Actuellement, l'affaire est certainement terminée et il est facile de ravitailler le corps expéditionnaire.

**Echos de Madagascar**

Nous lisons dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

Nos lecteurs, qui ont gardé le souvenir de l'intéressante conférence faite à la Société archéologique dans la grande salle de la mairie par Mgr Cazet et les RR. PP. Collin et Pontanié, apprendront, avec regret, la destruction de l'observatoire que le savant missionnaire avait élevé à 2,500 mètres de Tananarive, sur la colline d'Ambohidenpona.

Superstitieux, les Malgaches ne voyaient pas de bon œil cet établissement et comme Ambohidenpona est une ville sacrée, ils ont dû vouloir sacrifier l'observatoire pour faire plaisir à leurs esprits.

C'est là une perte importante pour la science.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Le Monument Canrobert**

Dans la discussion qui a eu lieu le 24 septembre dernier, à la mairie, pour la réception du sculpteur du monument, M. Lenoir, certaines paroles échappées ont laissé supposer qu'une somme assez importante serait distraite de la souscription pour ériger, aux Invalides, une reproduction de la statue qui sera élevée à Saint-Céré.

Cette nouvelle dont le sens n'a pas été compris, a causé dans notre ville une émotion facile à deviner, car elle laissait supposer que le monument projeté n'aurait point l'importance et les proportions qu'on est en droit d'attendre par les sommes recueillies.

Nous pouvons rassurer, à ce sujet, la population et lui déclarer qu'aucun projet n'a encore été soumis aux comités, que les fonds recueillis

Un rayon de soleil tamisé par la gaze légère des rideaux, vint tomber d'aplomb sur le front du capitaine Hérier, et le tira de son sommeil. Émotionné par la tempête de la nuit, il s'éveilla brisé.

Mais cette fatigue se dissipa vite, quand, sa fenêtre grande ouverte, il contempla le jardin tout plein de clarté, qui semblait prendre à tâche de réparer les ravages de la nuit.

Sans bruit, il s'habilla à la hâte, et s'en fut, sur la pointe des pieds, écouter à la porte de sa fille.

Il allait s'éloigner, n'entendant aucun bruit, quand la voix de Geneviève l'appela.

— C'est toi, père ? dit-elle.

Il entra.

La jeune fille, vêtue d'un long peignoir, était agenouillée sur un prie-Dieu.

— Déjà levée, dit le capitaine, surpris de la trouver debout à une heure aussi matinale.

— Je pourrais te faire la même question, répondit-elle en souriant.

Comme elle tremblait dans ses bras.

— Te voilà toute frissonnante, dit-il inquiet. Cette affreuse tempête l'aura effrayée... Sans doute tu n'as pas dormi... ?

— Si fait, cher père... mais mal, je l'avoue; la pensée des malheureux luttant contre l'ouragan me tenait éveillée, et je n'ai pas voulu attendre le jour pour prier Dieu de les protéger.

— Et Dieu, qui ne peut rien refuser à ses anges, a exaucé ta prière... Vois mignonne, le beau soleil !...

— Si beau, en effet, que mon père allait en profiter seul, en égoïste, sans convier sa fille à sa promenade matinale.

— C'est vrai, répondit M. Hérier... Mon inten-

et ceux qui parviendront seront exclusivement employés pour Saint-Céré.

On peut compter pour cela sur la fermeté du président et sur le Conseil municipal pour rejeter toute demande ayant pour but de distraire la plus petite somme au profit d'une œuvre similaire.

C'est seulement à la fin du mois prochain, qu'une réunion du comité d'exécution où assistera une délégation de Saint-Céré aura lieu à Paris et que l'artiste, M. Lenoir, venu pour se rendre compte de l'emplacement, soumettra ses croquis dont l'exécution ne sera définitive qu'après avoir été adoptée par les deux comités.

Une photographie en sera déposée à la mairie où tout le monde pourra la voir.

La renommée du sculpteur, connu par des œuvres importantes, nous fait espérer qu'il sera à la hauteur de la tâche qu'il a entreprise et que la glorification de l'illustre soldat qu'il doit reproduire ne laissera rien à désirer au point de vue de l'inspiration et de l'art.

**Nos compatriotes**

Notre compatriote M. Carbonel, lieutenant-trésorier de gendarmerie, à Montauban, est promu au grade de capitaine, à Mirande (Gers).

**Au 7<sup>e</sup> de ligne**

M. Macquaire, capitaine adjudant-major au 4<sup>e</sup> zouaves, est nommé commandant au 7<sup>e</sup> de ligne.

**Mouvement dans le personnel des instituteurs**

Par arrêté de M. l'inspecteur d'Académie, en date du 8 octobre 1895, Mlle Delsol, institutrice suppléante auxiliaire à Cuzac, est déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire chargée de la direction de l'école publique du Bournaquet, commune de Trespoux, en remplacement de M. Rey, appelé à une autre résidence.

**Brevet élémentaire**

Treize aspirants s'étaient présentés au brevet élémentaire, quatre ont été admis à l'examen oral, quatre ont été définitivement reçus :

Ce sont : MM. Calmette, Emile Delrous, François Delrous, tous trois élèves de l'école primaire supérieure de Luzech et Lavernhe, de l'école primaire supérieure de Saint-Céré.

**Embarquement**

Mardi ont eu lieu, à la gare de Cahors des exercices d'embarquement de jour et de nuit par les réservistes du 207<sup>e</sup> de ligne.

Ces exercices ont été exécutés au grand contentement des chefs.

**Orphéon de Cahors**

L'orphéon, dans une réunion générale tenue lundi soir à l'hôtel de ville, a décidé que les cours de solfège recommenceraient mercredi, 9 octobre courant.

Les jeunes gens qui désireraient y prendre part sont priés de se faire inscrire chez M. Playou, négociant, rue de la Chanterrie, ou chez M. Lacoste, directeur des études, rue Nationale.

Il a été décidé aussi dans cette séance, que le quatrième concert de 1895, à offrir aux membres patrons et dames patronesses, aurait probablement lieu le dimanche 17 novembre prochain. Ce concert qui promet d'être des plus brillants, surpassera encore en éclat la dernière soirée qui ne fut pourtant qu'un long triomphe pour tous les artistes.

tion était d'aller jusque au Sulaire... mais à pied... Te sens-tu assez vaillante pour m'accompagner ?

— Je réponds de moi.

— La promenade alors me sera doublement agréable. Partons tout de suite !

Et tous deux, se glissant hors de la maison, traversèrent le village endormi.

Au lieu de prendre la route directe qui conduisait à la ferme, ils gagnèrent la mer par un chemin de traverse, pour suivre la grève.

Appuyé sur le bras de son père, Geneviève, ranimée par l'air frais et pur, marchait d'un pas allégre, s'arrêtant à chaque instant pour ramasser dans le sable fin un coquillage curieux ou quelque plante marine dont elle lui demandait la propriété.

— Ils ne se hâtaient pas, heureux d'aspirer lentement l'atmosphère délicieuse qui les enveloppait.

Ils avaient à peine dépassé la chapelle Notre-Dame-de-la-Joie, quand la jeune fille pressa fortement le bras qui la soutenait.

— N'as-tu rien entendu, père ?

Le capitaine fit halté, et prêta l'oreille...

— Non, dit-il, je n'entends rien.

C'était comme un cri, un appel, qu'elle avait entendu, au loin, dans les rochers.

— Quelqu'oiseau de mer blessé, sans doute, tu te sera méprise.

Ils reprirent leur marche.

La récolte des coquillages devenait plus qu'abondante. Les poches de son père remplies, Geneviève prit le parti d'en charger les siennes; assise sur une petite roche, elle s'évertuait à les entasser, quand, pour la seconde fois, elle leva la tête en abandonnant son travail.

(A suivre) :

Recensement des voitures

Une modification importante va être apportée à l'application de la loi sur le recensement des voitures attelées, susceptibles d'être requises en cas de mobilisation.

On n'a fait porter jusqu'ici cette opération que sur les voitures non-suspendues, mixtes ou autres, pourvu que leurs propriétaires pussent les atteler à l'aide d'un ou deux chevaux figurant sur la liste de recensement des animaux susceptibles d'être également réquisitionnés.

Pour mettre fin à des erreurs et à de fausses déclarations assez nombreuses, il a été décidé que les recensements comprendront, sans aucune exception, toutes les voitures attelées, non affectées exclusivement au service des personnes, quel que soit l'âge des chevaux, qu'ils aient été réformés ou non.

Mort subite

Mardi matin, à neuf heures, le sieur Magné, coiffeur, boulevard Gambetta, informait la police que le nommé Siffroy, ancien marchand de nouveautés, n'avait pas été vu depuis dimanche dernier. M. Ménié, commissaire de police, s'est immédiatement transporté au domicile du sieur Siffroy, rue Nationale, 63, et a constaté que la porte était fermée intérieurement, après avoir fait casser un carreau de la fenêtre de la chambre à coucher de Siffroy.

Il a été constaté que ce dernier était mort dans son lit à la suite d'une congestion cérébrale et était dans un état de putréfaction très avancé. Siffroy n'a pas de parents à Cahors, il vivait seul dans l'immeuble qu'il habitait rue Nationale.

M. le commissaire de police a immédiatement pris les mesures nécessaires pour faire procéder à son inhumation sans retard.

Rixe sanglante

Une rixe sanglante a éclaté, hier, à Cahors, vers huit heures du soir, entre les nommées Marie Marty, épouse Rengrave, âgée de 40 ans et l'épouse Labro et sa fille dans les circonstances suivantes :

Ces deux dernières ayant été rencontrées dans la rue par Marie Marty, celle-ci les interpella par de grossières paroles, et armée d'un grand couteau, elle en frappa à trois reprises à la tête la fille Labro. L'état de la victime est grave.

Marie Marty a été mise à la disposition du parquet.

Anglars

Dans la soirée d'hier, vers 11 heures, le nommé Auguste Bladou, âgé de 28 ans, célibataire, cultivateur à Anglars, revenant de la foire de Lacapelle, a été assailli sur la route par les époux Amadien, épiciers au même lieu. Pendant que le mari administrait à ce jeune homme une volée de coups de poings, sa femme lui a lancé à la figure un plein plat de vitriol. Le malheureux Bladou a eu le visage entièrement brûlé. Il est en danger de perdre la vue.

Saint-Céré

Par arrêté en date du 23 septembre, Mlle Vigneau, professeur de 5<sup>e</sup> classe à l'école primaire supérieure de Saint-Maixent, a été nommée professeur n<sup>e</sup>me classe (ordre des lettres), à l'école primaire supérieure de Saint-Céré, en remplacement de Mlle Erhard, qui reçoit une autre destination.

Gourdon

Avant-hier, un hangar et une étable appartenant au sieur Lespinasse, propriétaire aux Fourniers, commune de Gourdon, ont été détruits par un incendie. Les pertes sont évaluées à 400 fr. Lespinasse n'était pas assuré.

Foire de Mauroux

- Les bœufs gras aux cours ordinaires.
- Les bœufs d'attelage de 600 fr. à 1000 fr. la paire.
- Les moutons gras, de 70 à 75 cent. le k.
- Les porcs gras, de 43 à 45 fr. les 50 k.
- Les autres porcs, de 30 à 50 fr.
- Les oies, de 10 à 15 fr. la paire.
- Les canards, de 3 fr. 25 à 6 fr. la paire.
- La volaille, de 2 fr. à 5 fr. 50 la paire.
- Les lapins domestiques, de 1 fr. 50 à 3 fr. 50 la paire.
- Les lièvres, de 5 à 5 fr. 50 la pièce.
- Les perdrix, 2 fr. la pièce.
- Les œufs, 65 cent. la douzaine.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

FAITS DIVERS

Le triple assassinat de Lafrançaise

Montauban, 8 octobre. Rassurés maintenant, les habitants de Lafrançaise et des environs ont repris leurs travaux quotidiens, attendant le résultat de l'instruction, et cherchant à savoir ce que dira Longueville.

A LA MAISON D'ARRÊT — A L'INSTRUCTION

Longueville a passé, dans sa cellule, une nuit assez calme. Le docteur craignait d'abord une pleurésie et il avait prescrit un vésicatoire. Le traitement a déjà produit des effets heureux. Longueville aidé de sa robuste constitution, se remettra vite de ses privations ; pendant une douzaine de jours il a vécu de fruits et de racines, couchant à la belle étoile, sous la pluie. Cette existence avait fort délabré sa santé.

L'instruction se poursuit avec activité par les soins de M. Nicolas. L'assassin s'est décidé à parler, mais le parquet reste muet. Ce matin, M. Devautour, le père de la petite Antoinette, a été entendu.

A la maison d'arrêt, où nous nous présentons, l'on nous donne de bonnes nouvelles de l'assassin. D'ailleurs M. Lacaze, médecin de la prison, prodigue à Longueville des soins intelligents, et nul doute que le dévoué docteur ne rende son malade à même de se présenter sans faiblesse devant le juge d'instruction. Cela pourra faciliter l'instruction elle-même. Mais que doit penser cette brute de se voir ainsi soigné, lorsqu'il a sans doute cru, au moment de son arrestation, que la foule allait l'écharper ?

LE MOBILE DU CRIME

Nous nous sommes préoccupés de notre côté, de rechercher quels motifs ont poussé Longueville à accomplir son horrible forfait. Voici les renseignements que nous avons pu recueillir :

Longueville est resté au service de la famille Barthès pendant cinq ans. Son maître reconnaissait en lui un bon travailleur. C'est ce qui explique qu'il l'ait gardé aussi longtemps, car il le savait méchant, emporté et querelleur. Il le redoutait même, nous dit-on.

Quelque temps avant le crime, il avait été entendu que Longueville partirait à la Saint-Martin. Il cherchait donc une place nouvelle. Il racontait qu'il devait entrer tantôt chez un négociant, tantôt chez un marchand de bestiaux, plus tard chez un briquetier à Ardu. On ne savait au juste chez qui il devait aller ; et lui-même l'ignorait encore peut-être.

Ses relations avec les jeunes gens du pays le moutrent toujours querelleur, prêt à chercher dispute pour des futilités et s'attaquant à des individus moins forts que lui.

Comment Longueville en est-il arrivé à commettre l'épouvantable crime de septembre dernier ? Est-ce à la suite d'une dispute de règlement de comptes ou bien avait-il prémédité l'assassinat de Barthès pour le voler ? Toujours est-il que, d'après la version d'un voisin, Longueville aurait dit, voici trois semaines environ : « Je vous promets qu'il se passera quelque chose dans cette maison avant longtemps. » Cette phrase, on le comprendra, a une importance énorme. La préméditation y résiderait tout entière.

La catastrophe d'Ottignies

On télégraphie d'Ottignies : Dimanche soir, à huit heures trente, une terrible catastrophe de chemin de fer a eu lieu à la gare de Mousty, entre Wavre et Ottignies.

Une locomotive lancée à toute vitesse a tamponné un train bondé de voyageurs. Cinq ou six wagons ont été réduits en miettes. Il y a eu dix-huit morts et quarante blessés, dont plusieurs grièvement.

Variétés

Une descente dramatique dans le gouffre de Padirac

Nous empruntons à notre excellent confrère, la République de Brive, l'intéressant récit suivant : Les lecteurs du journal connaissent depuis longtemps le puits de Padirac ; à plusieurs reprises nous avons parlé des différentes explorations, qui ont été faites par M. Martel. Ces explorations effectuées jusqu'ici joyeusement et sans aucun incident fâcheux, ont failli se dénouer de la façon la plus terrible.

Padirac est une de ces beautés de la nature qui attirent toujours de plus en plus. Y revenir encore était le rêve de M. Martel. Il m'écrivit à ce sujet, et le 28 septembre nous nous y retrouvons ensemble, en compagnie de MM. Pradines, Aymard, Delclaux, architecte à Toulouse, Pons et Louis Armand. MM. Pradines, Aymard et Delclaux ne pouvant rester longtemps avec nous, il fut convenu qu'on les descendrait les premiers et que pendant qu'on transporterait tout le matériel nécessaire, ce qui demande bien près de 3 heures, on leur montrerait le commencement de la galerie qui est du reste la partie la plus intéressante.

A 8 heures du soir, Martel, Armand, Pradines, Aymard, Delclaux et moi, nous nous trouvons à 120 mètres de profondeur, sur les bords de la rivière souterraine, avec deux bateaux, Martel en prit un et y fit monter MM. Pradines et Delclaux. Quant à nous, nous devions rester pour recevoir le reste du matériel que nous faisait descendre M. Pons.

Habituellement on ne monte que deux sur ces frêles embarcations qui sont en toile. Aussi ce ne fut pas sans un certain serrement de cœur que je

vis le départ de mes trois compagnons ; la surface du bateau rasait presque celle de l'eau.

Martel tient les rames la ; lumière qui les éclaire devient de plus en plus confuse ; elle disparaît à un détour de la galerie.

Un phénomène curieux se passa alors dans tout mon corps ; mes yeux ne pouvaient se détacher du second bateau qui nous restait. Une force invincible me poussait à y entrer. On ne croit pas aux pressentiments parce qu'on ne peut pas les expliquer. Pour moi je ne pousse pas le scepticisme à ce point. J'y ai toujours cru et j'y crois maintenant plus fort que jamais. Je n'osais pas avouer mes pensées à Armand, mais sous prétexte de faire quelques dessins, je m'élançai dans le bateau et navigue dans la galerie aussi rapidement que possible. Il me semblait que ma présence allait devenir nécessaire.

A chaque instant j'appelais mes compagnons sans recevoir de réponse, ce qui ne m'étonnait point car la voix, arrêtée par une série d'avances de rocher, ne peut parcourir souvent qu'un espace fort restreint.

Tout à coup après 400 mètres de navigation, il me sembla entendre un bruit sourd dans l'eau ; je cesse de ramer, je prête l'oreille et distingue parfaitement la voix de Martel, criant : « Armand, au secours ! au secours ! » Je pousse mon bateau aussi fort que possible et le malheur veut qu'au bout de 25 mètres, il vienne frapper contre un banc de rocher. Il chavire, se remplit d'eau, et la bougie s'éteint.

Sortir hors de l'eau, allumer une nouvelle bougie et vider l'eau du bateau fut l'affaire d'un instant. Mais je m'aperçois qu'on ne peut plus suivre la rivière qui disparaît derrière une roche et qu'avant de remettre le bateau à l'eau, il faut traverser une berge longue d'une dizaine de mètres. Je veux soulever le bateau sur les bras mais je n'en ai pas la force ; je le fais alors glisser sur la terre glaise. La fatalité veut qu'il rencontre l'aspérité d'une stalagmite qui lui fait une déchirure de dix centimètres de long.

Une sueur glacée inonda mon front ; je sentais que mes bras et que mes jambes se raidissaient. Il fallait cependant agir au plus tôt, mais que faire ? Essayer de faire encore glisser le bateau, c'était la certitude de provoquer de nouvelles déchirures, mettant le véhicule hors de service ; c'était en outre enlever toute communication avec Armand et par suite la mort assurée de mes infortunés compagnons. Ces derniers, selon toute probabilité, étaient accrochés à quelques stalactites. Moitié plongés dans l'eau, ils pouvaient y rester dix, quinze, vingt minutes, dans de cruelles angoisses sans doute, mais ils n'auraient pas pu supporter ce bain terrible une ou deux heures, car l'eau, qui n'était qu'à 12 degrés, aurait congelé leurs membres et anéanti leurs forces.

Essayer de revenir vers Armand en bouchant avec mon mouchoir et de la terre glaise l'échancrure faite au bateau, me parut le parti le plus sage. D'ailleurs, si le bateau sombrait au bout d'un certain temps, j'avais encore la ressource de gagner à la nage l'espace qui me restait à parcourir. Dans l'hypothèse de cette dernière éventualité, je fixe une bougie allumée à mon chapeau ; je pars, me livrant à la garde de Dieu.

Ernest RUPIN. (A suivre).

GUÉRISON DES HERNIES

Médailles et Décorations

Breveté S.G.D.G.

Si cette infirmité n'est pas en décroissance malgré tous les efforts de la science, c'est qu'il existe des procédés plus ou moins compliqués pour être appliqués d'une manière efficace, encore faut-il avoir affaire à un homme de haute compétence.

Parmi les célèbres nous recommandons particulièrement M. J. Glaser, spécialiste-herniaire, à tous ceux de nos lecteurs souffrant de cette dangereuse infirmité. Le traitement qu'il fait suivre aux personnes est des plus simples ; à cet effet, il a confectionné un appareil sans ressort, ne gênant en aucune façon.

Appareil breveté et quatre fois diplômé aux Expositions de Paris, Gray, Belfort et Roanne, membre du Jury et hors concours.

Bénéfice du bandage Glaser : 1<sup>o</sup> Soulagement instantané et suivant le cas ; 2<sup>o</sup> Contention garantie ; 3<sup>o</sup> Chacun apprendra à faire une bonne application, à se soigner lui-même ; 4<sup>o</sup> Guérison complète aux sujets vigoureux.

M. Glaser, dans sa propriété à Héricour (Haute Saône) envoie sa brochure explicative contre 60 centimes.

Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs atteints de hernies, d'aller consulter M. Glaser, à Montauban, les 22 et 24 octobre, Hotel de l'Europe ; à Cahors, le 24, Hotel des Ambassadeurs.

Maison de la

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf, PARIS.

Les propriétaires de la BELLE JARDINIÈRE ont l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'ils viennent de faire paraître leur Catalogue général pour la Saison d'Hiver 1895-1896, qui sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande.

Vêtements tout faits et sur mesure et tout ce qui concerne l'habillement pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

DÉPÊCHE

PRISE DE TANANARIVE

Le Conseil des ministres a reçu la dépêche officielle suivante de Majunga, 10 octobre :

Andriba, 9 octobre.

Après une action brillante, Tananarive a été occupée le 30 septembre.

Les négociations pour la paix ont commencé le 1<sup>er</sup> octobre et ont abouti dans la soirée du même jour, sous réserves de ratification par le gouvernement de la République.

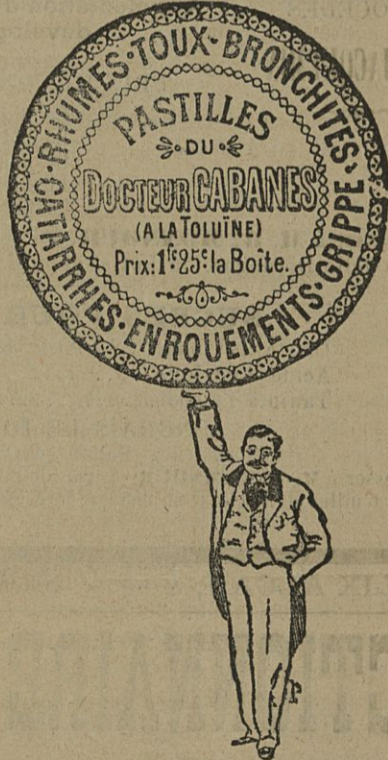
Le général Metzinger est nommé gouverneur de Tananarive.

Le gouvernement a adressé au général Duchesne et aux troupes un télégramme de félicitations au nom de la France entière.

Le gouvernement de la République ajoute : « Vos admirables troupes ont bien mérité de la patrie. La France vous remercie du grand service que vous venez de rendre et du grand exemple que vous avez donné. »

« Vous avez prouvé, une fois de plus, qu'il n'est pas d'obstacle ni de péril dont on ne vienne à bout avec la méthode, le courage et le sang-froid. »

« Vous êtes nommé grand-officier de la Légion d'Honneur. »



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph<sup>o</sup> DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 % du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduit de 40 % sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

BAINS DE MER DE L'OcéAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % en 1<sup>re</sup> classe, de 35 % en 2<sup>e</sup> classe et de 30 % en 3<sup>e</sup> classe.

La durée de validité de ces billets 33 jours peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Bibliographie

SUCCÈS DU PIANO

Anthoine (E.). <i>Chant du Père</i> (très facile).....	1
Broustet (E.). <i>Kura</i> , mazurka russe (moyenne force).....	2
Cressonnois. <i>Baby</i> , quadrille sur des rondes enfantines (facile).....	1.70
Lacome (P.). <i>Berceuse</i> (moyenne force).....	1.35
Maraval (J.). <i>Ce que raconte le moulin</i> (facile).....	1
Pessard (E.). <i>Mlle Carabin</i> , valse (moyenne force).....	2
Pfeiffer (G.). <i>Sérénade de Chérubin</i> (difficile).....	1.35
Rougnon (P.). <i>Danse hongroise</i> (moyenne force).....	1
Salomé (Th.). <i>Menuet</i> (très facile)....	1
Salvyre (G.). <i>Sommeil de la poupée</i> (moyenne force).....	1.70
Serpette (G.). <i>La Garde russe</i> , marche (moyenne force).....	2
Wittman (G.). <i>Marche du Figaro</i> (moyenne force).....	1.70

Pour recevoir franco, adresser commandes et mandats à Paul DUPONT, 4, rue de Bouloi, Paris.

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La *Poupée Modèle* dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

MARQUE DÉPOSÉE



PROCÉDÉS

G. JACQUEMIN

VENDANGES 1895

Amélioration du vin PAR LES

LEVURES SÉLECTIONNÉES

PURES ET ACTIVES DE

L'INSTITUT LA CLAIRE

Augmentation du degré alcoolique. Bouquet plus développé. Clarification rapide

PRIX ET CONDITIONS (GARE DE DÉPART)

Le Bidon de 1 kilo net	5 fr. 50
Le Bidon de 2 — —	10 fr. »
Le Bidon de 4 — —	20 fr. »
Le Bidon de 6 — —	24 fr. »
Le Bidon de 10 — —	35 fr. »

S'adresser à M. B. MONSOUR, à Périgueux, concessionnaire pour les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze.

SUCRES POUR VENDANGES

Cristallisé blanc, 98 à 99 fr. les 100 kilos (gare Périgueux)	
Acide tartrique.....	4 fr. 50 le kil.
Tanin à l'alcool.....	6 » »

ENGRAIS DE TOUTES SORTES

Fil de fer, Sulfate de fer, de cuivre, soufres  
S'adresser à M. B. MONSOUR, 4, rue de Bordeaux, à Périgueux, qui enverra gratuitement les feuilles de régime et se charge de remplir les formalités d'usage.

FÉLIX ALCAN, Éditeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les D<sup>rs</sup> E. BOUCHUT et A. DESPRÉS

Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.

1 magnifique volume de 1630 pages in-4° sur 2 colonnes, avec 1000 gravures dans le texte  
Indispensable aux Familles

PRIX : BROCHÉ, 25 FR. ; — RELIÉ, 30 FR. Franco contre Mandat.

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

Henri SÉGUY

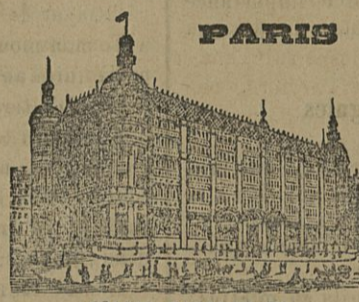
tous genres

Faux bois

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.



GRANDS MAGASINS DU

Printemps NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C<sup>ie</sup>, Paris  
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les  
**AFFECTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupsus, etc., etc.  
Même des Plaies ulcérées variqueuses dits incurables.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présente à l'Académie de Médecine un dérapage pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LÉONORMAND, Médecin Spécialiste, Ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>rs</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultation gratuite par Correspondance.

Un Journaliste, depuis douze ans dans le journalisme républicain, connaissant en outre parfaitement la direction d'une imprimerie, demande un emploi de rédacteur ou de correcteur.  
Se contenterait des appointements les plus modestes.  
Ecrire aux initiales, J. D. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

LIQUIDATION

pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n° 3, — CAHORS

Porcelaines et Cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., à 25, 30 et 50 % de rabais des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.